



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## protection

Question écrite n° 89778

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie sur la lutte contre les violences conjugales. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position et ses intentions en la matière.

### Texte de la réponse

La lutte contre les comportements sexistes et les violences constitue un axe d'intervention majeur du Gouvernement qui s'est traduit par le lancement du plan de mobilisation contre le sexisme le 8 septembre 2016 et l'adoption du 5ème plan de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes 2017-2019. Ce dernier s'inscrit dans la continuité des dispositifs initiés par le 4ème plan de prévention et de lutte contre les violences (2014-2016) et vient amplifier l'action de l'Etat et des partenaires sur des publics encourant des risques spécifiques telles que les jeunes femmes victimes de violences. Différentes enquêtes en cours permettent de mieux rendre visibles les violences dont sont victimes ces jeunes filles. En premier lieu, l'enquête Violences et rapports de genre dite VIRAGE réalisée par l'institut national d'études démographiques (INED) et qui porte sur les violences subies tout au long de la vie et sur les 12 derniers mois. Il ressort de ses premiers résultats qu'une femme sur 7 et 1 homme sur 25 déclarent avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle (hors harcèlement et exhibition) au cours de leur vie : parmi les victimes de viol et de tentative de viol, la moitié des femmes et les trois quart des hommes l'ont été pour la première fois avant leur majorité, en premier lieu au sein de leur cercle familial ou proche. L'enquête complémentaire VIRAGE-Université réalisée par Internet en partenariat avec les observatoires de la vie étudiante viendra compléter l'analyse sur les violences subies par les jeunes étudiants. En direction des publics plus jeunes, le ministère de l'éducation nationale a lancé en 2014 la première enquête de victimation et de climat scolaire lycéenne, complétant l'enquête SIVIS qui permet de cerner les contours et les évolutions de la violence en milieu scolaire. Dans le champ plus précis du cyber sexisme, le centre Hubertine Auclert a réalisé une étude auprès de 12 établissements franciliens dont les résultats ont été présentés dans le cadre d'un colloque en septembre 2016. Face à ces violences et ces différentes formes de violences, 17 actions sont prévues dans le 5ème plan pour mieux prendre en charge les jeunes femmes victimes de violences. Au-delà de la formation des professionnels en contact avec ce public (CROUS, intervenants de l'animation et du sport, acteurs des structures jeunesse ....), il est notamment prévu le développement d'une application tchat du 3919 et la mobilisation des réseaux sociaux pour mieux informer les jeunes femmes victimes de violences sur les dispositifs d'écoute et d'orientation. Par ailleurs les actions visant à prévenir les comportements sexistes et les violences sexuelles et à promouvoir le respect mutuel dès le plus jeune âge sont également renforcées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 89778

**Rubrique** : Famille

**Ministère interrogé** : Famille, enfance, personnes âgées et autonomie

**Ministère attributaire** : Familles, enfance et droits des femmes

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [6 octobre 2015](#), page 7540

**Réponse publiée au JO le** : [28 février 2017](#), page 1753